











Le 15 avril 2020

Monsieur le Préfet,

L'Intersyndicale des retraités du Haut-Rhin (CGT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, FGR-FP) s'adresse à vous solennellement pour vous faire part de ses plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID-19 en particulier sur les personnes âgées et pour exiger que des mesures immédiates soient prises.

Le tableau de bord des données régionales de l'ARS fait état le 14/04/2020 de 596 décès de personnes hospitalisées et de 526 décès dans les 83 établissements pour personnes âgées dans le Haut-Rhin.

Ces données confirment que les résidents des EHPAD ne sont pas accueillis comme l'ensemble de nos concitoyens dans les services hospitaliers alors que le nouveau coronavirus les conduit à une douloureuse détresse respiratoire et à une fin de vie quasi certaine. Ce qui confirme également la déclaration d'un directeur d'EHPAD dans les médias : « Les EHPAD n'étaient malheureusement pas prioritaires dans l'accès aux services d'urgences ».

Pourquoi cette différence de traitement ? Les résidents, dès lors qu'ils franchissent la porte des EHPAD ne seraient-ils plus des assurés sociaux et citoyens à part entière ? Ces « tris » sont inacceptables ! Si la situation l'exige, au cas par cas, les résidents doivent être accueillis dans les services de soins spécialisés, pouvoir être diagnostiqués et accueillis dès les premiers symptômes et non décider de les écarter quand leur état est devenu désespéré !

Le covid-19 écourte des vies dans les EHPAD. Les résidents dans de trop nombreux établissements censés les protéger meurent en toute discrétion, confinés en silence loin de ceux qui leur sont chers. Pourquoi ? Les familles s'alarment, sont horrifiées et désemparées. La population frémit en découvrant cette situation qui légitimement la scandalise.

Loin du tumulte médiatique actuel, les soignants de ces établissements s'organisent « au mieux » face à la pandémie. Les choix politiques précédents et actuels ont conduit à la régression, à l'austérité et à cette situation ingérable. Les dotations budgétaires largement insuffisantes sont à l'origine du manque permanent d'effectifs et de moyens matériels de ces établissements. Il en va de même en ce qui concerne les services de soins et d'aide à domicile aux personnes malades, handicapées ou âgées qui sont en grande difficulté. Les professionnels souffrent d'un manque chronique d'effectifs, de qualifications et encore trop souvent de moyens de protection. Toute recommandation reste « vaine » quand les moyens pour prévenir et diagnostiquer font autant défaut.

La précarité économique de nombreux retraités isolés n'a pas disparu avec la présence du Covit 19. Aux difficultés du quotidien pour faire face aux besoins les plus élémentaires, pour toutes celles-là, tous ceux-là il n'est jamais non plus question de soutien autant matériel que moral.

Monsieur le Préfet, la grave crise sanitaire que nous traversons, interpelle et révolte. La population est en droit de connaître la stratégie du gouvernement qui se déclare « en guerre » et ce que vous avez l'intention d'améliorer dans notre département qui est particulièrement concerné en ce moment. Il y a urgence et elle doit prendre en compte l'ensemble des citoyens de notre territoire.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet l'expression de notre considération.

CGT: Michel NOEL noel.michel68@orange.fr CFE-CGC: Michel ZILLIOX vmzilliox@gmail.com CFTC: Roland DUBEL roland-dubel@orange.fr jschnebele@estvideo.fr Jean Marie SCHNEBELEN FO: FGR-FP: Marjolaine BAUTZ mdeluze@orange.fr FSU: jjumhauer@gmail.com Jean Jacques UMHAUER

Copie à :

Eric STRAUMANN député Jacques CATTIN député Jean Luc REITZER député Raphaël SCHELLENBERGER député Olivier BECHT député Bruno FUCHS député Jean Marie BOCKEL sénateur René DANESI sénateur Patricia SCHILLINGER sénatrice Catherine TROENDLE sénatrice

Brigitte KLINKERT Présidente du Conseil Départemental